

<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>M2</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>A5</b>
<b>PLAN DE RELANCE - 114 - Rapport Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire</b>	

Le Conseil Régional,

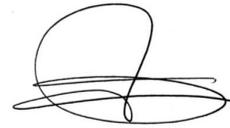
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le règlement financier de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil régional des 19 et 20 décembre 2019 approuvant le Budget Primitif 2020 notamment son programme « Agriculture et développement durable »,
- VU** la délibération du Conseil régional des 14, 15 et 16 décembre 2016 adoptant le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation et la stratégie agri-alimentaire partagée 2016-2020, en Pays-de-la-Loire « de Notre Terre à Notre Table... »,
- VU** la délibération du Conseil régional du 21 et 22 juin 2018 adoptant les mesures du Plan Régional d'accompagnement de l'agriculture biologique 2018-2020 en Pays de La Loire « Accompagner le changement d'échelle des filières biologiques régionales »
- VU** la saisine du Conseil économique, social et environnemental régional et l'audition de la Présidente en date du 7 juillet 2020,
- CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,
- CONSIDERANT** l'avis de la commission Agriculture, agro-alimentaire, forêt, pêche et mer
- ENTENDU** Lydie BERNARD, Sophie BRINGUY, Marie-Hélène GIRODET, Bruno DE LA MORINIÈRE, Christophe CLERGEAU, Pascal GANNAT, Patricia MAUSSION

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget supplémentaire 2020 d'une dotation de 1 000 000 euros en autorisations de programme, de 360 000 euros d'autorisations d'engagement et de 232 000 euros de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n°114 - « Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire ».

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

Abstention : Pascale DEBORD

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs